

DÉCLARATION DE REVENUS

2023

	Si vous avez reçu une étiquette personnalisée, apposez-la ici.									
Écrivez à l'encre bleue ou noire.	Si vous prévoyez déménager, voyez les instructions concernant les lignes 1 à 9 dans le guide.									
Renseignements sur vous (consultez la page 15 du guide)	S'il s'agit de votre première déclaration de revenus du Québec, cochez ci-après.									
Nom de famille										
Prénom	Date de naissance									
2	Date de naissance									
	de correspondance									
	it de votre première déclaration de revenus): 1 français 2 anglais									
Appartement Numéro Rue, case post	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·									
7										
Ville, village ou municipalité	Province Code postal									
8										
Pour pouvoir recevoir des notifications par texto ou par courriel lorsque certains événements se produisent dans votre dossier, remplissez la ligne 10 ou 10.1, ou ces deux lignes. Consultez le guide. Ind. rég. Téléphone	Pour consentir à ce que nous vous envoyions des communications par voie électronique uniquement, cochez la case 10.2. Inscrivez aussi votre adresse courriel à la ligne 10.1. Consultez le guide.									
10 Téléphone (pour textos)	Consentement à l'envoi de communications 10.2 par voie électronique uniquement									
10.1 Adresse courriel										
Votre numéro d'assurance sociale (NAS)	Si vous avez indiqué une date à la ligne 18, inscrivez le montant									
11	de vos revenus gagnés pendant que vous ne résidiez pas au Canada.									
Votre situation le 31 décembre 2023	Si vous n'avez eu aucun revenu, inscrivez 0.									
(voyez la définition du terme <i>conjoint au 31 décembre 2023</i>)	Période couverte par la déclaration Date de la faillite (s'il y a lieu)									
12 1 sans conjoint ou conjointe 2 avec conjoint ou conjoin	te									
Si votre situation (ligne 12) est différente de celle inscrite en 2022,	après la faillite									
inscrivez la date du changement. 2 0	Choix relatif au calcul de la cotisation au RRQ pour un travail autonome (si vous avez coché la case 1). Consultez le guide.									
Votre statut de résidence fiscale Si, le 31 décembre 2023, vous ne résidiez pas au Québec, inscrivez	Si vous êtes bénéficiaire d'une fiducie désignée, consultez le guide.									
la province, le territoire ou le pays	Si les renseignements ci-dessus									
17 où vous résidiez. Consultez le guide.	concernent une personne décédée, 20 inscrivez la date de son décès . 2									
Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée de votre départ	A A M M J J									
18 2 0 2 0	Si vous produisez une ou des déclarations distinctes pour l'année 23 du décès, cochez ci-après. Consultez le guide.									
Raison de votre arrivée ou de votre départ. Consultez le guide. 0	Si vous avez reçu ou aliéné (vendu, cédé, échangé, donné, etc.) 24 de la monnaie virtuelle, cochez ci-après.									
Ponsoignoments sur votre conjoint au										
Renseignements sur votre conjoint au Nom de famille	31 decembre 2023									
31	Si votre conjoint a gagné des									
Prénom	revenus comme travailleur autonome ou s'il a reçu un relevé 29,									
32	50 cochez ci-après.									
Date de naissance	Revenu net de votre conjoint. Consultez le guide. 51 S'il n'a eu aucun revenu, inscrivez 0.									
Si votre conjoint est décédé en 2023,	Statut de résidence fiscale de votre conjoint									
inscrivez la date de son décès. 2	Si, le 31 décembre 2023, votre conjoint ne résidait pas au Québec, inscrivez la province, le territoire ou le pays où il résidait.									
41 Numéro d'assurance sociale (NAS)	52 Consultez le guide à la ligne 17.									

Portez une attention particulière aux li Revenu total	gnes précé	dées d'une flèche	.→			T 1	P-1	.D (202	23-12) 2 de 4
Si vous avez occupé un emploi hors du Car	nada. cochez	z ci-après.			94				
Si vous avez occupé un emploi au Canada		<u> </u>	-après.			95			
Cotisation au RPC. Consultez le guide.	96		Cotisation au RRQ, rea	Ιονό 1	case R		98	٦١	
Salaire admissible au RPC	96.1	<u> </u>					30		_
Cotisation au RQAP, relevé 1, case H	97	<u> </u>	Salaire admissible au l Consultez le guide.	KKŲ, I	eieve 1, case G	•	98.1		
Commissions reçues, relevé 1, case M	100	<u> </u>	Avantage imposable,	relevé	1 cases G-1 et	1-2	102		<u>+</u>
	100		Availtage imposable, i	CICVC	7, 64363 6 7 66	LZ	102	<u> </u>	
Revenus d'emploi, <i>relevé 1, case A</i>								101	<u> </u>
Correction des revenus d'emploi, si vous ave		levé 22 (grille de ca	alcul 105)			. .	+	105	+
Autres revenus d'emploi. Consultez le guide					Précisez. 106	0 ,			
Cotisations à un régime d'assurance salaire		,					+	107	+
Prestations d'assurance parentale, <i>relevé 6,</i>							+	110	,
Prestations d'assurance emploi, <i>feuillet T4E</i>							+	111	,
Pension de sécurité de la vieillesse. Consulte	ez le guide.						+	114	,
Prestations du RRQ ou du RPC, <i>relevé 2, ca</i>							+	119	,
Prestations d'un régime de retraite, d'un RE	ER, d'un FEF	RR, d'un RPDB ou d'	un RPAC/RVER, ou rent	es			+	122	,
🔷 Revenus de retraite transférés par votre	conjoint. Co	onsultez le guide.					+	123	,
Dividendes de sociétés Montant	t réel des div	idendes déterminés	166	,					
	nt réel des d	ividendes ordinaires	167	,	Montant in	nposable	+	128	,
ntérêts et autres revenus de placement						·	+	130	
Revenus de location.									
Annexez le formulaire TP-128 ou les états fi	inanciers.	Revenus bruts	168		Reve	nus nets	+	136	
Gains en capital imposables (consultez le gi	uide). Rempl	issez l'annexe G.					+	139	
Pension alimentaire reçue (montant imposa					,		+	142	
Prestations d'assistance sociale, <i>relevé 5, co</i>		e financière semblal	ble, <i>relevé 5, case B</i>				+	147	
ndemnités de remplacement du revenu et v					Précisez. 149	11	+ -	148	
→ DCM									
nuties reveilus.	RE, PCREP. CTCC	169			5 ()				
consultez le guide.			1		Précisez. 153		-	154	
Revenus nets d'entreprise (montant de la li	igne 34 de	i annexe L)					+_	164	+
Additionnez les montants des lignes 101 et	105 à 164.				Reve	nu total	=	199	
							_		1
Revenu net					11				
Déduction pour travailleur. Consultez le gu				201		<u> </u>			
Déduction pour régime de pension agréé (R		•	+	-					
Dépenses d'emploi et déductions liées à l'e	mploi.	Pro	écisez. 206 +	207					
Déduction pour REER ou RPAC/RVER	RAP	ou REEP 212	, +	214					
Déduction pour CELIAPP			+	215					
Pension alimentaire payée (montant déduct	ihle) Consul	tez le quide		213		- 1			
Numéro d'assurance sociale (NAS) di				225					
rais de déménagement. Remplissez le forr			+	228					
rais financiers et frais d'intérêts. Consultez						· ·			
Perte à l'égard d'un placement dans une en				231		· ·			
Total des perti		iipiissez le formula	Perte admissible +	234					
Déduction pour particulier habitant une rég		roconnuo (formula		_		, t			
		reconnue (Iorniuia	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	_					
Déduction pour frais d'exploration et de mis			+	241		<u> </u>			
Déduction pour revenus de retraite transférés à				245					
Déduction pour remboursement de sommes	-			246		,			
Déduction pour cotisation au RRQ, au RPC (ou au KQAP.		écisez. 248.1 +	248					
Autres déductions. Consultez le guide.			écisez. 249 +	250					
Report du rajustement des frais de placem			+	252		,			
Additionnez les montants des lignes 201 à 2		31 et 234 à 252. To	tal des déductions =	254		,	` H	254	+
Montant de la ligne 199 moins celui de la								256	
Rajustement des frais de placement (cons		e). Remplissez l'anı	nexe N.				+	260	+
Additionnez les montants des lignes 256					_				
Si le résultat est négatif , inscrivez 0. Re p	portez le rés	ultat à la page 3.			Rev	enu net	= [275	ŧ

Joignez vos documents ici (ne joignez pas les doci	uments no	n req	uis).		, a: -	s)23-12) 3 de 4
Si vous avez un solde à payer et que vous le payez par chèce Revenu imposable	eque ou mand	uat, jo	ignez vi	otre p	valeme	iit et le pordereau de paic	eme	ent a la pag	ie I.
Montant de la ligne 275							Γ	275	
Rajustement de déductions. Consultez le guide.						Précisez. 277	+	276	
Rajustement de deductions. Consultez le guide. Prestation universelle pour garde d'enfants et revenus d'un régime er	nregistré d'é	iparan	e-inval	idité				278	+
Additionnez les montants des lignes 275 à 278.	- gione u t	<u>raryl</u>	ııvd	سارال	20113		-	279	+
Déductions pour investissements stratégiques. Consultez le quide.	Précisez.	286	1	\top	287		L		<u> </u>
Pertes d'autres années, autres que des pertes nettes en capital.	Précisez.	_		+	287	+ +			
Pertes o autres annees, autres que des pertes hettes en capital. Pertes nettes en capital d'autres années. Consultez le guide aux ligne			290	+ +	289	+ +			
reries nettes en capital d'autres années. Consultez le guide aux lighe Déduction pour gains en capital. Consultez le guide.		. J/ EI		- +	290	+ + + + + + + + + + + + + + + + + + + +			
Deduction pour gains en capital. Consultez le guide. Déduction pour revenus « situés » dans une réserve				- +	292	<u> </u>			
Deduction pour revenus « situes » dans une reserve Déductions pour certains revenus. Consultez le guide.				- <mark>+</mark>	293	*			
Déductions pour certains révenus. Consultez le guide. Déductions diverses. Consultez le guide.	Précisez.	706	`	+ +	295	<u> </u>			
Additionnez les montants des lignes 287 à 297.	Total des		Iction	J `	297	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	_ [298	
Additionnez les montants des lignes 287 à 297. Montant de la ligne 279 moins celui de la ligne 298. Si le résultat est				i -	ا ٥٠٠	Revenu imposable	· -	298	
Crédits d'impôt non remboursables						р основе	L		1
Montant personnel de base							_	350	17 183,00
Redressement pour indemnités de remplacement du revenu. Consulte	ez le guide.						1-	- 358	1
Montant de la ligne 350 moins celui de la ligne 358				_			_ =		
Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou							_ +	- 361	
Montant pour personnes à charge et montant transféré par un enfant	t majeur aux	étude	es posts	econ	ndaires.		<u> </u>	H	
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales o							_ +		į.
Additionnez les montants des lignes 359 à 376.				_			_ =	377	1
							- ×		14%
Montant de la ligne 377 multiplié par 14 %				_			_ =	377.1	
Frais pour soins médicaux non dispensés dans votre région. Remplissez l	le formulaire	TP-75	52.0.13	.1.	378		_		
Frais médicaux. Remplissez l'annexe B.				_ +	+ 381		_		
Intérêts payés sur un prêt étudiant. Remplissez l'annexe M.	Moi	ntant	deman	dé +	205		-		
Additionnez les montants des lignes 378 à 385.		_	_	_ =	200	,	-		
				×		20%	-	_	
Montant de la ligne 388 multiplié par 20 %		_		_ =			_ +	389	
Crédit d'impôt pour pompier volontaire et pour volontaire participant	t à des opéra	ations	de reci	_ hercl		Précisez. 390.1			
et de sauvetage. Consultez le guide.						1 16C1267.	_ +	390	
Crédit d'impôt pour prolongation de carrière. Consultez le guide.	20175- /1 -	26	nn- 11	F.C.	C t	ulaira TD 770 4 ***	- +	- 391	
Crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ress							_ +	- 392	
Crédits d'impôt pour dons. Consultez le guide. Montant de la ligi	ne 1 de la ɑɪ	rille de	e calcui	395	393],	_ +	- 395	
Crédit d'impôt pour achat d'une habitation. Remplissez le formulaire	e TP-752.HA	٦.					- <u>+</u>	- 396	
Crédit d'impôt pour actiat d'une habitation. Rempissez le formalaire Crédit d'impôt pour cotisations syndicales, professionnelles ou autres			397.1			, × 10 % ▶	- ⁺		
Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen. Remplissez l'ann			i			1 2 70 P	- +	- 398	
Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen transféré par un ei		ıltez l	e guide				+		
Additionnez les montants des lignes 377.1, 389 à 392, 395 à 397, 39					d'impé	ôt non remboursables			
			5.6(٠	h,	J.II. GAI GADIE.			<u> </u>
Impôt et cotisations									
lmpôt sur le revenu imposable. Remplissez la grille de calcul 401 . Si vous devez remplir le formulair	'ρ TP_22 ^·· "	דף₋יר	COCh -	, la	-250 40)3	٦	101	
Remplissez la grille de calcul 401. Si vous devez remplir le formulairi Crédits d'impôt non remboursables (ligne 399)	11 -ZZ OU	25,	, cocne	_ id \	Luse 41	03. 403	١	401	<u> </u>
Crédits d'impôt non remboursables (ligne 399) Montant de la ligne 401 moins celui de la ligne 406. Si vous devez re	mnlir la	tio ^	ام ا'م	1611	Fine	rivez plutôt	٦ -	- 406	†
Montant de la ligne 401 moins celui de la ligne 406. Si vous devez re le montant de la ligne 413 de cette annexe. Si vous remplissez le f						ase 404.			
Si vous avez rempli la partie 4 du formulaire TP-766.2 , cochez la ca		/	- , \	, Juli	iu CC	405 404.]=	= 413	
Crédit d'impôt pour contribution à des partis politiques autorisés du Qu		، de دء	ılcul 41	4)	414]	_	ــاكــ	t
Crédit d'impôt pour contribution à des partis pontiques autorises du Qi Crédit d'impôt pour dividendes	(911116				+ 415	1	-		
Crédit d'impôt pour dividendes Crédit d'impôt pour acquisition d'actions de Capital régional et coopératif	Desiarding #	elevé ?	76, case	<u>B</u> _	+ 422	1	-		
Crédit d'impôt pour acquisition d'actions de Capital regional et cooperation Crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs. Consultez le quide.			., cast	+ +	h	1	_		
Additionnez les montants des lignes 414 à 424.					= 424	⊣		425	
Montant de la ligne 413 moins celui de la ligne 425. Si le résultat e	ist négatif	CUpc.	tea c				- ► =		+
Montant de la ligne 413 moins celui de la ligne 425. Si le resultat e Crédits transférés d'un conjoint à l'autre. Consultez le quide.	negatif	, cons	ance 16	gult	a ld	Agric 191.	_ <u>-</u>	- 431	
Montant de la ligne 430 moins celui de la ligne 431, ou montant de	a la ligno 10) do l-	part:-	R ~	1/200	axe E	_	10+	,
Si le résultat est négatif , inscrivez 0. Reportez le résultat à la pa g		ue lá	₁ µai li€	dt ب	. i aiiN	CAC E.	=	= 432	
								_الــــــ	, t
port	1202 77	. 72	T 0 4 0	\ F 4					

		Т	ΤP	- 1.D	(2023-12) 4 de 4		
Montant de la ligne 432		iīi		432			
Droits d'immatriculation au registre des entreprises. Consultez le quide. 437 2	2	, , , , , , , , ,	'	الــــ	1		
Les renseignements contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts?	Non	+	438				
Cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour un travail autonome ou hors du		+	439				
Versements anticipés de crédits d'impôt, <i>relevé 19, case A, B, C, D, G</i> ou <i>H</i>		+	441	1			
Impôts spéciaux et redressement d'impôt. Consultez le guide. Précis	ez. 4	142	+	443	1		
Cotisation au RRQ pour un travail autonome (grille de calcul 445)		444	+	445			
Cotisation au Fonds des services de santé (FSS). Remplissez l'annexe F.			+	446			
Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec.			-		,		
Remplissez l'annexe K ou inscrivez le numéro correspondant à votre situation à la case 449.	<u>. </u>	449	+	447	,		
Additionnez les montants des lignes 432 à 447.		Impôt et cotisations	=	450	,		
Pombourcoment ou colde à pare							
Remboursement ou solde à payer							
Impôt du Québec retenu à la source, selon vos relevés ou vos feuillets 451							
Montant de la ligne 58 de votre annexe Q — 451.1 — 451.1 — 451.2	454	2					
Montant de la ligne 451 moins celui de la ligne 451.1 = 451.2 ,	► 451.						
Impôt du Québec retenu à la source transféré par votre conjoint							
Cotisation payée en trop au RRQ ou au RPC							
Impôt payé par acomptes provisionnels 4 Partie transférable de l'impôt retonu pour une autre province	_						
Partie transférable de l'impôt retenu pour une autre province	_						
Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Remplissez l'annexe C.	_						
Crédits d'impôt relatifs à la prime au travail. Remplissez l'annexe P.	_						
Cotisation payée en trop au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)							
Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés. Remplissez l'annexe J.	_						
Remboursement de TVQ à un salarié ou à un membre d'une société de personnes	_						
Crédit d'impôt Bouclier fiscal							
Autres crédits. Consultez le guide. Précisez. 461	_						
Crédit d'impôt pour soutien aux aînés +							
Additionnez les montants des lignes 451.2 à 463. Impôt payé et autres crédits							
Compensation financière pour maintien à domicile. Consultez le guide.							
Additionnez les montants des lignes 465 et 466.	= 468	8	▶	468	<u> </u>		
Montant de la ligne 450 moins celui de la ligne 468	_		=	470			
Pour savoir comment vous inscrire au dépôt direct ou modifier des renseignements déjà four	rnis.		L				
consultez la page 10 du guide.		Remboursement					
Montant de la ligne 470, s'il est négatif	474	¬ .					
Remboursement transféré au conjoint. Consultez le quide avant d'inscrire un montant.	- 476						
Montant de la ligne 474 moins celui de la ligne 476 Remboursement =							
Remboursement anticipé. Consultez le quide.	480				Soldo à naver		
	700	<u> </u>	Г	475	Solde à payer		
Montant de la ligne 470, s'il est positif			-	475	<u> </u>		
Montant transféré par votre conjoint. Consultez le guide avant d'inscrire un montant.	-	477	<u> </u>				
Montant de la ligne 475 moins celui de la ligne 477. Nous n'exigeons pas le solde s'il s'élève à	IIIOINS	s de 2\$. Solde à payer	= [479	<u> </u>		
Pour savoir comment effectuer votre paiement, consultez le guide à la ligne 479.		Somme jointe	ſ	481			
guide a la light 475.			_ L	.01	<u>+</u>		
Je déclare que tous les renseignements me concernant dans ce formulaire et dans les d	docum	ients annexés sont exacts	ς et	comp	lets et qu'ils font état		
de tous mes revenus. Si j'ai droit à un remboursement et que j'ai inscrit un montant à l a							
de mon conjoint (ligne 475 de sa déclaration).					, ,		
Si j'ai inscrit un montant à la ligne 123, c'est parce que j'ai choisi d'ajouter à mon r	reveni	u une partie des revenus	de i	retrait	e de mon conjoint.		
Cimpeture X							
Signature		Date					
Ind. rég. Téléphone (domicile) Ind. rég. Téléphone (travail)	Pos	ite					
498 , , , , , , , , , , , , , , , , , ,							
Nous pourrons comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources et les transmett	tre à d	es ministères ou organismes g	gouv	erneme	entaux.		
© Revenu Québec	1 1		- 1	1 1			